

**AVIS DE VACANCE DE POSTES
ANIMATEUR DES TEMPS PERISCOLAIRES**

POSTE A POURVOIR DU 2 SEPTEMBRE 2021 AU 05 JUILLET 2022

Dans le cadre de la préparation de l'année scolaire 2021/2022, plusieurs postes d'animateurs périscolaires sont à pourvoir.

La principale mission est d'assurer l'encadrement (sécurité physique et morale) et l'animation sur les temps périscolaires (matin, midi, soir et mercredi) et pendant les vacances.

Il est demandé aux animateurs de :

- Assurer la sécurité des enfants durant les temps d'animation ainsi que durant les temps de transition entre les différents espaces de vie de l'enfant dans une logique de continuité et de cohérence entre les temps.
- Mettre en place des animations de qualité sur les temps d'accueil en mettant en avant l'autonomie de l'enfant, ses capacités de choix et de prise de décision.
- Accueillir, informer et orienter les parents.

Le temps de travail en période scolaire est de 20h15 par semaine

Un contrat complémentaire peut être proposé pendant les vacances, en fonction des besoins du service ; avec une présence pendant 50% du temps sur des journées de 9 à 10 heures.

Diplôme : BAFA/BAFD, BPJEPS,

Compétences requises :

Savoir

- Connaître les différents stades de développement de l'enfant afin d'adapter sa posture professionnelle et de proposer des activités adaptées.
- Connaître les différents besoins de l'enfant.
- Maîtriser les différentes postures pédagogiques et principalement celles se rapprochant de l'éducation nouvelle et de l'éducation active.
- Connaître les éléments de base de la pédagogie de projet (du diagnostic à la mise en œuvre).

Savoir-faire

- Etre capable de proposer des activités dans différents domaines: activités sportives, culturelles et d'expression, manuelles, scientifiques et d'expérimentation, activités en lien avec le développement durable.
- Réactivité et adaptation.
- Patience, écoute et disponibilité.
- Communiquer au sein d'une équipe.

Qualités professionnelles :

- Véhiculer une image positive auprès des usagers.

Contraintes particulières :

- Temps de travail découpé
- Des réunions possibles le samedi
- Amplitude horaire importante
- Titulaire du permis de conduire
- Intervention sur 2 sites différents.

Vous pouvez contacter Morgane Chiffolleau, directrice de l'ALSH (02 97 43 15 10) pour tout complément d'information.

Les candidatures sont à adresser à M. le Maire de THEIX-NOYALO accompagnées d'un CV, avant le 30 août 2021.